

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 4 novembre 2021**

**Rapporteur :  
Madame Anna-Vari  
CHAPALAIN**

**N° 15**

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois,  
à compter du : 11/11/2021  
- la transmission au contrôle de légalité le : 10/11/2021  
(accusé de réception du 10/11/2021)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*

**Signature de marchés publics après consultations**

**Il s'agit d'autoriser la signature de quatre marchés publics.**

\*\*\*

Lors de la séance du 14 octobre 2021, la commission d'appel d'offres a attribué les marchés publics suivants :

- ***Exploitation de l'installation de stockage des déchets de Kerhoaler à Pluguffan et collecte et évacuation de déchets d'amiante***

Le marché a pour objet l'exploitation de l'installation de stockage des déchets inertes à Kerhoaler en Pluguffan, dans la limite de 40 000 m<sup>3</sup> par an et la collecte et l'évacuation des déchets d'amiante.

La procédure de passation est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire réparti en deux lots :

Lot	Libellé
1	Exploitation de l'installation de stockage des déchets inertes
2	Collecte et évacuation des déchets d'amiante

La durée du contrat sera de trois ans à compter du 18 novembre 2021 ou de sa notification si celle-ci est postérieure à cette date.

Le montant estimatif est décomposé comme suit :

Lot	Montant estimatif HT
1	360 000 euros
2	60 000 euros
<b>TOTAL</b>	<b>420 000 euros</b>

L'attributaire est le suivant :

- Pour le lot 1 : société SAS LE PAPE sise 51 route de Pont-L'Abbé 29700 PLOMELIN, pour un montant forfaitaire annuel de 99 380 euros HT (36,50 € HT l'heure d'ouverture supplémentaire et 26,50 € HT à déduire par heure d'ouverture non effectuée),
- Pour le lot 2 : société SAS LE PAPE sise 51 route de Pont-L'Abbé 29700 PLOMELIN, sur la base d'un devis estimatif de 28 270 euros HT par an.

- ***Fourniture et livraison de pain et de viennoiseries conventionnels et biologiques***

Le marché concerne la fourniture et la livraison de pain et de viennoiseries conventionnels et biologiques pour le service commun de restauration de Quimper Bretagne Occidentale, l'EHPAD Flora Tristan du CIAS de Quimper Bretagne Occidentale et l'EHPAD de Coat Kerhuel du CIAS de Quimper Bretagne Occidentale.

La consultation s'est déroulée dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- Quimper Bretagne Occidentale dont relève le service commun de restauration ;
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) de Quimper Bretagne Occidentale dont relèvent les établissements suivants : EHPAD Flora Tristan sis à Briec-de-l'Odét et EHPAD de Coat Kerhuel sis à Ergué-Gabéric.

Le coordonnateur du groupement est la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale, mandatée pour établir le cahier des charges, organiser la consultation, signer et notifier le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne, à l'exception des avenants éventuels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande, avec un opérateur économique par lot. Il est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commandes notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

La consultation se décompose en sept lots, dont les deux derniers ont été passés dans le cadre d'une procédure sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à

l'article R. 2122-8 du Code de la commande publique :

Lot	Désignation
1	Pain conventionnel pour les restaurants scolaires, les centres de loisirs, le portage, les restaurants d'entreprise et les repas exceptionnels
2	Pain et viennoiseries conventionnels pour les EHPAD Les Magnolias et Les Bruyères (Quimper), l'EHPAD du Steir (Plogonnec) et le restaurant social
3	Pain biologique
4	Viennoiseries conventionnelles pour les restaurants scolaires, les centres de loisirs, le portage, les restaurants d'entreprise et les repas exceptionnels
5	Viennoiseries et biscuits artisanaux biologiques
6	Pain et viennoiseries conventionnels pour l'EHPAD Flora Tristan – Briec-de-l'Odé
7	Pain et viennoiseries conventionnels pour l'EHPAD Coat Kerhuel – Ergué-Gabéric

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois.

Le montant estimatif des prestations pour 2021 est le suivant :

Lot	Montant estimatif HT
1	45 000 euros
2	25 000 euros
3	20 000 euros
4	12 000 euros
5	8 000 euros
6	8 000 euros
7	5 000 euros
<b>TOTAL</b>	<b>123 000 euros</b>

S'agissant de la répartition financière entre les membres du groupement, les dépenses des lots n° 1 à 5 sont imputées sur le budget du Service Commun de restauration de Quimper Bretagne Occidentale. Les dépenses afférentes à l'exécution des lots n° 6 et 7 sont quant à elles imputées sur le budget du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Quimper Bretagne Occidentale.

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Entreprise	Montant de l'offre au regard du DQE (HT)
1	BOULANGERIE PATISSERIE QUIMPERLOISE 19 rue Louise Michel Kervidanou 2 29300 QUIMPERLE	38 397,50 €
2	BOULANGERIE PATISSERIE QUIMPERLOISE 19 rue Louise Michel Kervidanou 2 29300 QUIMPERLE	25 577,50 €
3	BARABIO SARL 30 route de Kerourvois 29500 ERGUE-GABERIC	14 238,00 €
4	BOULANGERIE PATISSERIE QUIMPERLOISE 19 rue Louise Michel Kervidanou 2 29300 QUIMPERLE	11 190,00 €
5	BARABIO SARL 30 route de Kerourvois 29500 ERGUE-GABERIC	12 195,00 €

- ***Fourniture et livraison de fruits et légumes 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> gammes***

Le présent marché a pour objet la fourniture et la livraison de fruits et légumes de 1<sup>ère</sup> et 4<sup>ème</sup> gammes pour le service commun de restauration de Quimper Bretagne Occidentale, l'EHPAD Flora Tristan du CIAS de Quimper Bretagne Occidentale et l'EHPAD de Coat Kerhuel du CIAS de Quimper Bretagne Occidentale.

La consultation s'est déroulée dans le cadre d'un groupement de commandes conformément aux articles L. 2113-6 et suivants du Code de la commande publique avec les organismes suivants :

- Quimper Bretagne Occidentale dont relève le service commun de restauration ;
- Centre Intercommunal d'Action Sociale (C.I.A.S.) de Quimper Bretagne Occidentale dont relèvent les établissements suivants : EHPAD Flora Tristan sis à Briec-de-l'Odé et EHPAD de Coat Kerhuel sis à Ergué-Gabéric.

Le coordonnateur du groupement est la communauté d'agglomération de Quimper Bretagne Occidentale, mandatée pour établir le cahier des charges, organiser la consultation, signer et notifier le marché au nom de l'ensemble des membres du groupement. En revanche, chaque membre du groupement sera en charge de l'exécution de la partie du marché qui le concerne, à l'exception des avenants éventuels.

La procédure de passation utilisée est l'appel d'offres ouvert en application des dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1<sup>o</sup> et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

Le contrat pour les lots 1 et 4 prend la forme d'un accord-cadre avec un montant maximum annuel passé avec plusieurs opérateurs économiques, en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-12 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à la conclusion de marchés subséquents.

Le contrat pour les lots 2 et 3 prend la forme d'un accord-cadre à bons de commande, avec un opérateur économique par lot, avec un montant maximum annuel. Il est passé en application des articles L. 2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique. Il donnera lieu à l'émission de bons de commandes notifiés par le pouvoir adjudicateur au fur et à mesure des besoins.

Les prestations se décomposent en quatre lots :

Lot	Désignation
1	Fruits et légumes 1 <sup>ère</sup> gamme
2	Fruits et légumes 4 <sup>ème</sup> gamme
3	Pommes de terre 4 <sup>ème</sup> gamme
4	Fruits et légumes à Haute Valeur Environnementale (HVE) 1 <sup>ère</sup> gamme

Le marché sera conclu à compter de sa date de notification pour une durée d'un an reconductible tacitement trois fois.

Les montants maximums et estimatifs de l'accord-cadre pour la période initiale sont décomposés comme suit :

Lot	Montant maximum HT	Estimation HT
1	115 000 €	91 000 €
2	90 000 €	72 000 €
3	20 000 €	11 000 €
4	5 000 €	5 000 €
<b>TOTAL</b>	<b>230 000 €</b>	<b>179 000 €</b>

La répartition prévisionnelle des montants des prestations entre les membres du groupement, pour la période initiale de l'accord-cadre, est la suivante :

Lot	Quimper Bretagne Occidentale	CIAS de QBO
1	85 %	15 %
2	98 %	2 %
3	80 %	20 %
4	100 %	0 %

Les attributaires sont les suivants :

Lot	Entreprise	Montant de l'offre au regard du DQE (HT)
1	- <b>POMONA TERRE AZUR</b> – 3 rue Paul Ricard - 35538 NOYAL SUR VILAINE Cedex	49 161 €
	- <b>LE SAINT</b> - 160 rue Roberto Cabanas - 29490 GUIPAVAS	49 430 €
2	- <b>LE SAINT</b> - 160 rue Roberto Cabanas - 29490 GUIPAVAS	51 845 €
3	- <b>LE SAINT</b> - 160 rue Roberto Cabanas - 29490 GUIPAVAS	18 350 €
4	- <b>POMONA TERRE AZUR</b> – 3 rue Paul Ricard - 35 538 NOYAL SUR VILAINE Cedex	1 650 €
	- <b>LE SAINT</b> - 160 rue Roberto Cabanas - 29490 GUIPAVAS	1 638 €

- ***Réservation de places dans un établissement d'accueil collectif pour jeunes enfants sur le territoire de Quimper***

Le marché a pour objet la réservation de places dans un établissement d'accueil collectif pour jeunes enfants sur la ville de Quimper.

La prestation concerne la réservation de 10 places de crèche collective pour des enfants âgés de 10 semaines à 4 ans. La collectivité loue un local d'une capacité de 20 places, destiné à l'accueil collectif de la petite enfance, situé 5 allée Émile Le Page à Quimper. Le bail actuel va jusqu'au 31/12/2022.

La procédure de passation utilisée est la procédure adaptée (services sociaux). Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 3° du Code de la commande publique.

Il s'agit d'un marché ordinaire qui ne prévoit pas de décomposition en lots, l'objet du marché public ne permettant pas l'identification de prestations distinctes.

Le marché sera conclu pour une période initiale d'un an. L'exécution des prestations aura lieu du 01/01/2022 au 31/12/2022. Le marché pourra être reconduit tacitement trois fois, jusqu'au 31/12/2025.

Le montant annuel du marché est estimé à 60 000 € HT, soit 240 000 € HT sur la durée totale du contrat.

L'attributaire est la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) EN JEUX D'ENFANCE sise Parc d'innovation de Mescoat – 29800 LANDERNEAU, pour un montant mensuel de 531,21 € par place, hors coût du loyer.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, d'autoriser madame la présidente à signer ces marchés publics.